
Xn : Nocif


N : Dangereux pour l'environnement

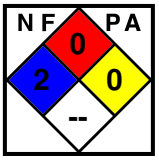


9: Matières et objets dangereux divers


9 : Matières et objets dangereux divers.

Danger





Santé : 2	ATTENTION : Peut être nocif en cas d'inhalation ou d'absorbtion.
Inflammabilité : 0	Non combustible.
Réactivité : 0	Stable : non-réactif lorsque mélangé avec l'eau.
Notification spéciale : --	---

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : PURESSENTIEL Roller Articulations aux 14 Huiles Essentielles

Identification du produit : Mélange.
Liquide.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Catégorie de secteur d'utilisation : SU21: Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= grand public = consommateurs)

Catégorie de produit chimique : PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : Laboratoire Puressentiel®
Avenue Louise 149/24
1050 Bruxelles BELGIUM
Tél : +32 (0)2 535 75 76
Mail : m.pacchioni@puressentiel.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : Austria : +431 406 43 43
Belgium : +070 245 245 (7 /7 24/24)
Bulgaria : +359 2 9154 409
Czech republic tel +420 224 919 293, +420 224 915 402
Denmark : 82 12 12 12
Estonia : tel nationally 16662, from abroad (+372) 626 93 90
Finland : (09) 471 977 (direct) or (09) 4711 (exchange)
France : + 33 (0)1 45 42 59 59
Germany : 030/19240
Hungary : +36 1 476 6464
Ireland : 01 8092566 or 01 8379964
Lithuania : 370 5 236 20 52 ou 370 687 53 378
Malta : 2545 0000

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise (suite)

Netherlands : 030-2748888
Norway : + 47 810 20 050
Portugal : 808 250 143
Romania : 021.318.36.06
Slovakia : 421 2 5477 4166
Spain : + 34 91 562 04 20
Sweden : 112 ou 08-331231

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Classification : Xn; R65
R43
N; R51/53

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) Nº 1272/2008 (CLP)

• Dangers pour la santé : Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention - (CLP : Skin Irrit. 2) - H315
Lésions oculaires graves - Catégorie 1 - Danger - (CLP : Eye Dam. 1) - H318
Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 - Attention - (CLP : Skin Sens. 1) - H317
Danger par aspiration - Catégorie 1 - Danger - (CLP : Asp. Tox. 1) - H304

• Dangers pour l'environnement : Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique - Catégorie 2 - (CLP : Aquatic Chronic 2) - H411

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

Identification des dangers : **Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. - Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.**

Symbole(s)




: Xn : Nocif
N : Dangereux pour l'environnement

Phrase(s) R : R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Phrase(s) S : S2 : Conserver hors de portée des enfants.
S37 : Porter des gants appropriés.
S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

• **Pictogramme(s) de danger**



• **Pictogramme(s) de danger**	: SGH05 - SGH08 - GHS09
• **Mention d'avertissement**	: Danger
• **Mention de danger**	: H318 - Provoque des lésions oculaires graves. H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 - Provoque une irritation cutanée. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Généraux	: P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P103 - Lire l'étiquette avant utilisation. P102 - Conserver hors de portée des enfants.
Prévention	: P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage. P264 - Se laver ... soigneusement après manipulation. P261 - Eviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillard/vapeurs/aérosols.
Intervention	: P321 - Traitement spécifique (voir…sur cette étiquette).
Considérations relatives à l'élimination	: P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3. Autres dangers

Autres dangers : Aucun dans des conditions normales.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

3.1./3.2. Substance / Préparation

Composants : Ce produit est dangereux conformément au règlement CE 1272/2008 .

Nom de la substance		Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
propane-1,2,3-triol syn glycerol	:	Entre 10 et 15 %	56-81-5	200-289-5	-----	----	Non classé. (DSD/DPD) ---------- Non classé. (GHS)
Essence de térébenthine	:	Entre 5 et 10 %	8006-64-2	232-350-7	650-002-00-6	----	R10 Xn; R20/21/22-65 Xi; R36/38 R43 N; R51-53 ---------- Asp. Tox. 1;H304 Flam. Liq. 3;H226 Acute Tox. 4 (Dermal);H312 Acute Tox. 4 (Inhalation);H332 Acute Tox. 4 (Oral);H302 Eye Irrit. 2;H319 Skin Irrit. 2;H315 Skin Sens. 1;H317 Aquatic Chronic 2;H411
Cajuput oil	:	Entre 1 et 5 %	8008-98-8	287-316-4	-----	----	R10 Xn; R65 R43 N; R51-53 ---------- Asp. Tox. 1;H304 Flam. Liq. 3;H226 Skin Sens. 1;H317 Aquatic Chronic 2;H411 Skin Irrit. 2;H315 Eye Irrit. 2;H319

SECTION 3 Composition/informations sur les composants (suite)

Nom de la substance		Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
castor oil, sulfated, sodium salts	:	Entre 1 et 5 %	68187-76-8	-----	-----	----	Xi; R38-41 --- Eye Dam. 1;H318 Skin Irrit. 2;H315
Pinus sylvestris oil	:	Entre 1 et 5 %	8023-99-2	281-679-2	-----	----	R10 Xn; R65 R43 N; R50-53 --- Asp. Tox. 1;H304 Flam. Liq. 3;H226 Skin Sens. 1;H317 Aquatic Acute 1;H400 Aquatic Chronic 1;H410 Skin Irrit. 2;H315
Wintergreen oil	:	Entre 1 et 5 %	68917-75-9	289-888-0	-----	----	Xn; R22 R66 --- Acute Tox. 4 (Oral);H302 EUH066
Rosemary oil	:	Entre 1 et 5 %	8000-25-7	283-291-9	-----	----	R10 Xn; R65-68/22 Xi; R38 R43 N; R51-53 --- Asp. Tox. 1;H304 Flam. Liq. 3;H226 Skin Sens. 1;H317 STOT SE 2;H371 Skin Irrit. 2;H315 Aquatic Chronic 2;H411
Huile essentielle de menthe poivrée	:	Entre 1 et 5 %	8006-90-4	282-015-4	-----	----	Xi; R38 R43 N; R51-53 --- Skin Irrit. 2;H315 Skin Sens. 1;H317 Aquatic Chronic 2;H411 Eye Irrit. 2;H319
Lavandin oil grosso	:	Entre 0,01 et 1 %	8022-15-9	297-385-2	-----	----	R66 R43 R52-53 --- Skin Sens. 1;H317 EUH066 Aquatic Chronic 3;H412 Eye Irrit. 2;H319
Huile essentielle de niaouli	:	Entre 0,01 et 1 %	8014-68-4	310-217-5	-----	----	R10 Xn; R65 Xi; R38 R43 N; R51-53 --- Asp. Tox. 1;H304 Flam. Liq. 3;H226 Skin Irrit. 2;H315 Skin Sens. 1;H317 Aquatic Chronic 2;H411 Eye Irrit. 2;H319
HE d'eucalyptus globulus	:	Entre 0,01 et 1 %	8000-48-4	283-406-2	-----	----	R10 Xn; R65 R43 N; R51-53 --- Asp. Tox. 1;H304 Flam. Liq. 3;H226 Skin Sens. 1;H317 Aquatic Chronic 2;H411 Skin Irrit. 2;H315
nutmeg oil	:	Entre 0,01 et 1 %	84082-68-8	282-013-3	-----	05-2116375368-33-0000	R10 Xn; R65 R43 N; R50-53 --- Asp. Tox. 1;H304 Flam. Liq. 3;H226 Skin Sens. 1;H317 Aquatic Acute 1;H400 Aquatic Chronic 1;H410 Skin Irrit. 2;H315
Marjoram oil sweet	:	Entre 0,01 et 1 %	8015-01-8	282-004-4	-----	----	R10 Xn; R65 Xi; R38 R43 N; R51-53 --- Asp. Tox. 1;H304

SECTION 3 Composition/informations sur les composants (suite)

							Flam. Liq. 3;H226 Eye Dam. 1;H318 Skin Irrit. 2;H315 Skin Sens. 1;H317 Aquatic Chronic 2;H411
Juniperberry oil	:	Entre 0,01 et 1 %	8002-68-4	283-268-3	-----	----	R10 Xn; R65 R66 R43 N; R50-53 --- Asp. Tox. 1;H304 Flam. Liq. 3;H226 Skin Sens. 1;H317 EUH066 Aquatic Acute 1;H400 Aquatic Chronic 1;H410
Clove bud oil	:	Entre 0,01 et 1 %	8000-34-8	284-638-7	-----	----	Xn; R65 Xi; R36 R43 --- Asp. Tox. 1;H304 Eye Irrit. 2;H319 Skin Sens. 1;H317

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers secours

- Inhalation : En cas de malaise par suite d'exposition, transporter immédiatement la victime à l'air frais.

- Contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.

- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.

- Ingestion : En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun dans des conditions normales.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun dans des conditions normales.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Poudre. Mousse. Dioxyde de carbone.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux : Aucun(e).

5.3. Conseils aux pompiers

Classe d'inflammabilité : Le produit n'est pas inflammable.

Equipements de protection spéciaux pour pompiers : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Prévention : Ne pas fumer.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie (suite)

Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions générales : En présence de fuites ou d'épandages, seules les personnes correctement protégées pourront demeurer dans la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Les épandages peuvent être glissants. Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié. Diluer les résidus et rincer.

6.4. Référence à d'autres sections

Se référer aux sections 8 et 13.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Conserver dans un endroit sec et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non applicable.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

propane-1,2,3-triol syn glycerol : TLV© -TWA [mg/m³] : 10
propane-1,2,3-triol syn glycerol : MAK - Allemagne [mg/m³] : 50
propane-1,2,3-triol syn glycerol : MAC [mg/m³] : 10
propane-1,2,3-triol syn glycerol : VLA-ED [mg/m³] : 10
propane-1,2,3-triol syn glycerol : HTP-värden - 8 H - [mg/m³] : 20
Essence de térébenthine : TLV© -TWA [mg/m³] : 556
Essence de térébenthine : MAC [mg/m³] : 560
Essence de térébenthine : TLV© -TWA [ppm] : 100
Essence de térébenthine : HTP-värden - 8 H - [ppm] : 25
Essence de térébenthine : HTP-värden - 15min - [ppm] : 50
Essence de térébenthine : HTP-värden - 8 H - [mg/m³] : 140
Essence de térébenthine : HTP-värden - 15min - [mg/m³] : 280
Essence de térébenthine : NGV - [ppm] : 25
Essence de térébenthine : NGV - [mg/m³] : 150
Essence de térébenthine : KTV - [ppm] : 50
Essence de térébenthine : KTV - [mg/m³] : 300
Essence de térébenthine : VLA-ED [ppm] : 100
Essence de térébenthine : VLA-ED [mg/m³] : 567

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

Essence de térébenthine : VLA-EC [ppm] : 150
Essence de térébenthine : VLA-EC [mg/m³] : 850
Essence de térébenthine : MAK (AU) Tagesmittelwert (ml/m³) : 100
Essence de térébenthine : MAK (AU) Kurzzeitwerte (mg/m³) : 560
Essence de térébenthine : MAK (AU) Tagesmittelwert (mg/m³) : 560
Essence de térébenthine : MAK (AU) Kurzzeitwerte (ml/m³) : 100

Protection individuelle

- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.

- Protection de la peau : Prévoir une protection de la peau adaptée aux conditions d'utilisation.

- Protection des yeux : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

- Protection des mains : Gants.

- Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles de l'exposition : voir valeurs d'exposition limite ci-dessus

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Les propriétés physiques et chimiques sans valeur correspondent à des données non disponibles.

9.1.a. Aspect

Etat physique à 20 °C : Liquide.

Couleur : Blanc(he).

9.1.b. Odeur

Odeur : Caractéristique.

9.1.c. Seuil olfactif

Seuil olfactif : Pas de donnée disponible.

9.1.d. pH

pH : 8

9.1.e. Point de fusion / Point de congélation

Point de congélation [°C] : Pas de donnée disponible.

9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition

Point d'ébullition [°C] : Pas de donnée disponible.

9.1.g. Point d'éclair

Point d'éclair [°C] : 61 (closed cup method / méthode vase clos)

9.1.h. Taux d'évaporation

Vitesse d'évaporation (éther=1) : Pas de donnée disponible.

9.1.i. Inflammabilité

Inflammabilité : Pas de donnée disponible.

9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

Limites d'explosivité : Pas de donnée disponible.

9.1.k. Pression de vapeur

Pression de vapeur [20°C] : Pas de donnée disponible.

9.1.l. Densité de vapeur

Densité de vapeur relative (air=1) : Pas de donnée disponible.

9.1.m. Densité relative

Densité : 1

9.1.n. Solubilité

Solubilité : Pas de donnée disponible.

9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau

Log P octanol / eau à 20°C : Pas de donnée disponible.

9.1.p. Température d'auto-iinflammabilité

Temp. d'autoinflammation [°C] : Pas de donnée disponible.

9.1.q. Température de décomposition

Décomposition thermique [°C] : Pas de donnée disponible.

9.1.r. Viscosité

Viscosité : Pas de donnée disponible.

9.1.s. Propriétés explosives

Propriétés explosives : Pas de donnée disponible.

9.1.t. Propriétés comburantes

Propriétés comburantes : Pas de donnée disponible.

9.2. Autres informations

Autres données : Aucun dans des conditions normales.

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stabilité et réactivité : Stable dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité thermique : Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.

Propriétés dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Eviter : Flamme nue.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Pas de donnée disponible.

SECTION 10 Stabilité et réactivité (suite)

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : A une température supérieure à 180 °C le glycérol se décompose et libère de l'acroleine (extrêmement toxique par inhalation et ingestion).

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

- Inhalation : Pas de donnée disponible.

- Cutanée : Pas de donnée disponible.

- Oculaire : Pas de donnée disponible.

- Ingestion : Pas de donnée disponible.

Irritation de la peau : Pas de donnée disponible.

Irritation des yeux : Pas de donnée disponible.

Toxicité chronique

- Inhalation : Pas de donnée disponible.

- Cutanée : Pas de donnée disponible.

- Oculaire : Pas de donnée disponible.

- Ingestion : Pas de donnée disponible.

Sensibilisation : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Cancérogénicité : Pas de donnée disponible.

Mutagénicité : Pas de donnée disponible.

Toxicité pour la reproduction : fertilité : Pas de donnée disponible.

Génotoxicité : Pas de donnée disponible.

Danger par aspiration : Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Sources des données utilisées : Se référer à la section 16.

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

Informations toxicologiques : Pas de donnée disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance - dégradabilité : Pas de donnée disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation : Aucun(es) dans des conditions normales.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

SECTION 12 Informations écologiques (suite)

Pas de donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Information relative aux effets écologiques : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Sources des données utilisées : Se référer à la section 16.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14 Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Information générale

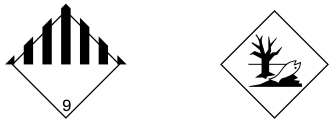
No ONU : 3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Shipping name : UN3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Pinus sylvestris oil), 9, III, (E)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Etiquetage ADR



: 9: Matières et objets dangereux divers
9 : Matières et objets dangereux divers.

Transport terrestre

I.D. n° : 90

Désignation officielle de transport : UN3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Pinus sylvestris oil), 9, III, (E)

- ADR Classe : 9

- Groupe d'emballage ADR : III

Transport par mer

- Code IMO-IMDG : Classe 9

- Groupe d'emballage IMO : III

- IMDG-Pollution marine : Oui.

- N° de fiche de sécurité : F-A S-F

Transport aérien

- ICAO/IATA : Instructions d'emballage cargo : 964
Instructions d'emballage passager: 964

- Désignation officielle de transport : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.

SECTION 14 Informations relatives au transport (suite)

- IATA - Classe ou division : 9

- Groupe d'emballage IATA : III

14.4. Groupe d'emballage

Groupe : III

14.5. Dangers pour l'environnement

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

Mesures d'urgence en cas d'accident : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
Tenir le public éloigné de la zone dangereuse.
PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

Informations complémentaires : Aucun(e).

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Listé à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC pour / for glycerol

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise à ce jour.

SECTION 16 Autres informations

Sources des données utilisées : Huile(s) essentielle(s) et molécules aromatiques classé(s) conformément au guide d'étiquetage de l'IFRA/IOFI 2012.
Données fournisseur

Acronymes : ADR: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road
CAS#: Chemical Abstracts Service number
CLP: Classification Labelling Packaging Regulation
ECHA: European Chemicals Agency
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Substances
GHS: Globally Harmonized System
IATA: International Air Transport Association
IMDG: International Maritime Dangerous Goods
IUCLID: International Uniform ChemicaL Information Database
IUPAC: International Union for Pure Applied Chemistry
LC50: Lethal Concentration to 50 % of a test population
LD50: Lethal Dose to 50% of a test population (Median Lethal Dose)
OECD: Organization for Economic Co-operation and Development
OSHA: European Agency for Safety and Health at work
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance
REACH: Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals Regulation (EC) No 1907/2006

SECTION 16 Autres informations (suite)

SVHC: Substances of Very High Concern
vPvB: Very Persistent and Very Bioaccumulative
DPD: Dangerous Preparations Directive 1999/45/EC
DSD: Dangerous Substances Directive 67/548/EEC
EPA: US Environmental Protection Agency
CIR: Cosmetic Ingredient Review

Liste des phrases R pertinentes (§ 3) : R10 : Inflammable.
R20/21/22 : Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R22 : Nocif en cas d'ingestion.
R36 : Irritant pour les yeux.
R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.
R38 : Irritant pour la peau.
R41 : Risque de lésions oculaires graves.
R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66 : L'exposition répétée peut provoquer déssèchement ou gerçures de la peau.
R68/22 : Nocif : possibilité d'effets irréversibles par ingestion.

Liste des phrases H pertinentes (Section 3) : EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H226 - Liquide et vapeurs inflammables.
H302 - Nocif en cas d'ingestion.
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312 - Nocif par contact cutané.
H315 - Provoque une irritation cutanée.
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 - Provoque des lésions oculaires graves.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 - Nocif par inhalation.
H371 - Risque présumé d'effets graves pour les organes ... .
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 - Très toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme.
H411 - Toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme.
H412 - Nocif pour la vie aquatique avec des effets à long terme.

Autres données : Aucun(e).

Révision : 0

Date d'impression : 11 / 10 / 2013

Préparé par : NATURAKEM (LISAM software) www.naturakem.fr

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à

l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document